La bonne conduite de chantier

Fiche no1



La végétation qui pousse sous les lignes à haute et très haute tension fait l'objet d'une scrupuleuse surveillance de la part de RTE (Réseau de Transport d'Electricité), avec des obligations de débroussaillement en moyenne tous les trois ans, pour éviter tout risque d'amorçage ou d'incendie avec les lignes électriques. Ces opérations de débroussaillement ou d'élagage effectuées régulièrement, si elles sont menées sans précaution, peuvent apporter une modification brutale de l'environnement naturel.

Particularité justifiant une attention

L'objectif est de **minimiser les risques de pollution et de réduire les nuisances** pendant la phase travaux et de conduire un chantier respectueux de l'environnement et des riverains.



Préconisations d'intervention

(Voir figure 1.1)

- Maîtriser les pollutions: disposer des kits absorbants et autres matériels nécessaires.
- Utiliser des produits de désinfection des outils et des huiles végétales pour les machines.
- Dégager les mares, cours d'eau, fossés de tous les rémanents produits.
- **Évacuer les déchets** pour un traitement dans des filières adaptées.
- Baliser l'ensemble des secteurs sensibles qui ne doivent pas être impactés. Il peut s'agir de stations de plantes rares, d'éléments du réseau hydrographique, etc.
- Préférer l'utilisation de lamiers ou la tronçonneuse associée à une nacelle élévatrice pour favoriser une coupe nette, par rapport à une broyeuse ou épareuse.

Photos et illustrations

Travaux d'élagage: Sophie CHIVET Illustrations : Robin LHUILLIER, Sébastien GARCIA Conception : LPO PACA 2014

Fiche technique n°1 La bonne conduite de chantier, page 1 sur 2







Figure 1.1 : La bonne conduite de chantier



